



Partenaires pour un
Québec français

Communiqué
Pour diffusion immédiate

La loi 101 : 40 ans de fierté

Toujours à la mode, depuis 1977 !

Montréal, le 22 août 2017 – À l’occasion du 40^e anniversaire de la Charte québécoise de la langue française, la table de concertation [Partenaires pour un Québec français](#) (PQF) lance une campagne nationale de fierté sur la loi 101. Sous le thème : *La loi 101 : 40 ans de fierté. Toujours à la mode, depuis 1977*, PQF souhaite notamment rappeler les progrès réalisés grâce à l’adoption de la Charte. Ces célébrations seront l’occasion pour la dizaine d’organisations de la société civile formant PQF de réitérer l’importance du français comme seule langue commune et officielle du Québec. En s’appuyant sur les progrès réalisés depuis 40 ans, PQF fera valoir ses revendications auprès du gouvernement dans les prochaines semaines, notamment un renforcement de la loi 101.

« Notre objectif est de faire en sorte que la société québécoise se réapproprie avec fierté cet outil, toujours aussi utile que nécessaire, qu’est la Charte de la langue française. Aujourd’hui, nous lançons un appel à poursuivre le renforcement du français au Québec tout en entretenant la fierté de faire du français la langue commune du Québec, et ce, dans tous les domaines de la vie ! », déclare Éric Bouchard, coordonnateur de PQF. « La loi 101, ce n’est pas une relique d’une autre époque. Elle demeure tout à fait pertinente en 2017. Nous pensons qu’il est important de profiter de ce 40^e anniversaire pour rappeler à quel point la Charte a permis de définir le Québec contemporain ».

Des succès sur tous les fronts

« Avec la loi 101, le français est devenu la langue d’enseignement et de l’intégration au Québec, rappelle la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Louise Chabot. Même si notre langue doit toujours être promue et protégée, nous pouvons dire aujourd’hui que le français permet à de nombreux Québécois et Québécoises de se réunir, peu importe leur origine. C’est un acquis précieux pour le vivre-ensemble au sein de notre société. »

« L’apprentissage et la maîtrise de la langue française permettent non seulement d’accéder au patrimoine culturel du Québec et de se l’approprier, mais aussi de partager et d’enrichir une culture commune, peu importe nos origines. De plus, comme langue d’enseignement, le français donne à l’école publique un moyen d’assurer sa mission de mixité sociale, d’où l’importance de la préserver et de la célébrer aujourd’hui ! », renchérit le président de la Fédération autonome de l’enseignement (FAE), Sylvain Mallette.

« De même, en instaurant le français comme langue des institutions publiques, le Québec a marqué clairement que le français est la seule langue commune au Québec. Il faudra demeurer vigilant devant certaines tendances à une “ bilinguisation ” de nos institutions », poursuit le président du Syndicat de la fonction publique et parapublique (SFPQ), Christian Daigle.

« Dans les milieux de travail, les progrès réalisés en 40 ans sont remarquables. Il n’y a pas si longtemps, l’anglais était répandu dans toutes les usines où travaillaient une écrasante majorité de francophones, rappelle le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Jacques Létourneau. Les obligations édictées par la loi, les comités de francisation, tout comme le progrès général du français langue commune ont contribué à franciser les milieux de travail. Il y a encore des progrès à faire dans certains milieux mais il convient de souligner tout le chemin parcouru ».

« Nos artistes et leurs œuvres incarnent depuis des décennies une prise de conscience sur notre culture distincte, francophone et fière de l’être. L’adoption de la loi 101 symbolise le volet législatif de cette éclosion de la culture québécoise enracinée dans la langue française, ainsi que de notre volonté de l’affirmer et de la protéger, ajoute la présidente de l’Union des artistes (UDA), Sophie Prigent. Confrontée aux changements démographiques, sociaux ou technologiques, cette loi doit aujourd’hui être renforcée pour s’adapter aux mouvements de notre société. »

La campagne nationale s’étalera sur les prochaines semaines, notamment dans les médias sociaux des organisations de PQF. Des affiches seront également apposées dans de nombreux lieux publics et milieux de travail. Elle vise à rappeler les grands progrès réalisés par le français langue commune, grâce à la Charte, autour de quatre grands thèmes, soit : l’enseignement et l’inclusion, la langue de travail, la langue des institutions et la culture. Sur le site Web de PQF, on retrouvera divers contenus dressant un portrait historique mais également les grands enjeux

actuels. PQF appelle donc la population à afficher fièrement son amour pour la langue française et à souhaiter un joyeux anniversaire à la Charte de la langue française. Vive la loi 101 !

Court métrage

De plus, PQF a dévoilé ce matin la bande-annonce du nouveau court métrage « L'adoption de la Charte de la langue française » réalisé dans le cadre de la série *Je me souviens*, un projet du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) dont la production déléguée a été confiée à Babel Films. Le court métrage sera disponible dès samedi matin 26 août sur la page Facebook du collectif *Je me souviens* (facebook.com/collectifjemesouviens/) ainsi que sur le site du MNQ (mnq.quebec/collectifjemesouviens/).

PQF presse le gouvernement d'agir

Le 40^e anniversaire de la Charte représente aussi l'occasion, pour PQF, de faire valoir, une fois de plus, ses revendications auprès du gouvernement. Depuis novembre 2012, la table fait pression pour que des modifications législatives soient apportées à la loi 101 afin de rehausser le statut du français dans l'espace public. Malgré ses multiples interventions auprès des élu-es et dans les médias, rien n'a été fait par le gouvernement du Québec.

« Non seulement le gouvernement ne peut plus ignorer le recul du français au Québec, mais il y a urgence d'agir, notamment sur le plan de la langue au travail. Il faut également combattre le bilinguisme institutionnel et les organisations partenaires pour un Québec français comptent toutes mettre l'épaule à la roue. C'est pourquoi nous exigeons du gouvernement une réforme majeure de la Charte de la langue française. Le 5 septembre, nous aurons l'occasion de présenter nos arguments lors d'une rencontre avec le ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, Luc Fortin », conclut le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, Maxime Laporte.

Pour connaître les propositions de PQF, visitez le site : <https://partenairesquebecfrancais.com/>.

- 30 -

Pour des entrevues avec les porte-parole des organisations partenaires pour un Québec français :

[Confédération des syndicats nationaux \(CSN\)](#)

Jean-Pierre Larche
Cellulaire : 514 605-0757
@ : Jean-pierre.larche@csn.qc.ca

[Centrale des syndicats du Québec \(CSQ\)](#)

Marie-Ève Imonti
Cellulaire : 514 917-9741
Courriel : imonti.marie-eve@lacsq.org

[Fédération autonome de l'enseignement \(FAE\)](#)

Marie-Josée Nantel
Cellulaire : 514 603-2290
@ : mj.nantel@lafae.qc.ca

[Fédération étudiante collégiale du Québec \(FECQ\)](#)

Dominick Boudreault-Lapierre
@ : crc@fecq.org

[Fondation Lionel-Groulx \(FLG\)](#)

Pierre Graveline
Bureau : 514-271-4759, poste 222
@ : pgraveline@cooptel.qc.ca

[Mouvement national des Québécoise et Québécois \(MNQ\)](#)

Laurence Alberro
Cellulaire : 514-884-0223
@ : lalberro@mng.quebec

[Mouvement Québec français \(MQF\)](#)

Eric Bouchard
Cellulaire: 438 398-5179
@: dg@quebecfrancais.org

[Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec \(SFPQ\)](#)

Eric Lévesque
Bureau : 418 623-2424, poste 338
Cellulaire : 418 564-4150
@ : eric.levesque@sfpq.qc.ca

[Société-St-Jean-Baptiste de Montréal \(SSJBM\)](#)

Claude Boisvert
Cellulaire : 438 931-2615
@ : cboisvert@ssjb.com

[Union des artistes \(UDA\)](#)

Ariane Baillie-Gendron
Bureau : 514-288-7150, poste 1146
@ : abaillie@uda.ca